

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 25 JANVIER 2022

Commune de Champignol-lez-Mondeville

Le **25 janvier 2022**, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni, à la mairie, à 18 heures, sous la présidence du Maire, Fabrice **ANTOINE**.

Présents : Fabrice **ANTOINE**, Maire, Jean-Christophe **JEANDON**, Maria **PERTEGA**, Pascal **FRICOT**, Bernard **DUMONT**, Alexandre **ANTOINE**, Florian **PIELTIN**, Sylvie **BERGERE**, Sébastien **HARTZ**, Christophe **PRIOUX**.

Absente excusée : Sandrine **DORÉ** pouvoir à (Sylvie **BERGERE**)

Après avoir adopté le procès-verbal de la séance précédente, le Maire est passé à l'ordre du jour, le conseil municipal désigne Jean-Christophe **JEANDON** comme secrétaire de séance.

ASSAINISSEMENT PLUVIAL A L'EGLISE ET A LA CHAPELLE : ETUDE DE DEVIS

Présentation et étude de 3 devis de la SARL de la PRAIRIE, la SARL POIRIER et l'entreprise TDT pour la réfection du réseau d'eaux pluviales de l'église et de la chapelle ainsi qu'un devis de la SARL DESHOULLES pour le changement des gouttières et des tôles d'arêtières de l'église.

Le conseil municipal, à l'unanimité, retient les devis de la SARL de la PRAIRIE et de la SARL DESHOULLES.

RENOUVELLEMENT PEFC

Le Maire expose la nécessité pour la commune d'adhérer au processus de certification PEFC afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la Qualité de la Gestion Durable.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement de l'adhésion PEFC pour la période de 2023-2028 pour une cotisation de 0.65 €/Ha/an + 20 € de frais de dossier.

VENTE D'UN DELAISSE DE VOIRIE

M. Benoît DUMONT souhaite acquérir la partie du délaissé de voirie situé au milieu de ses propriétés G 111, 897, 899 et ZL 25. Sa valeur est estimée entre 2 € et 5 € du m².

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de déclasser ce délaissé de voirie, de vendre à la SCI Clos Blanchard représentée par M. Benoît DUMONT la partie située au milieu de ses parcelles au prix de 5 € le m² et autorise M. le Maire à signer l'acte. Les frais de géomètres et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

CHEMIN DE RANDONNEE : APPROBATION DU CIRCUIT ET POINT DE VUE

L'itinéraire de randonnée, arrêté à 9 kms, passe sur des propriétés privées. Une convention de passage doit être signée entre les propriétaires, la commune et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aube.

Le conseil municipal, approuve l'itinéraire du circuit de randonnée qui s'appellera « Chemin du point culminant de la Champagne Viticole » et autorise M. le Maire à signer les conventions de passage.

Réflexion sur l'aménagement d'un point de vue à la chapelle.

CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT POUR L'HABITAT INCLUSIF

Une étude de faisabilité pour une résidence sénior est en cours de réalisation.

Le Département de l'Aube lance un appel à manifestation d'intérêt pour le déploiement de l'Aide à la Vie Partagée (AVP) en direction des porteurs de projet d'habitat inclusif.

Le conseil municipal décide de candidater à cet appel à projet.

TOUR SEIGNEURIALE : ETUDE DU BATI

Suite à la demande de subvention, la DRAC demande une étude du bâti par un opérateur d'archéologie préventive agréé.

Le conseil municipal attend une deuxième offre avant de se prononcer.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Réunion de la commission des finances prochainement.

SEANCES DE SOPHROLOGIE

- 9 séances gratuites de sophrologie sont organisées par l'ADMR pour les proches-aidants du 21 février au 20 juin.
- 3 séances de bien-être par les bienfaits de la relaxation et de la sophrologie seront organisées les mardis 8 mars, 29 mars et 3 mai pour un coût de 945 €.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil municipal est informé :

- De la demande d'achat d'eau de l'entreprise Roger Martin qui va installer une base de vie sur la plate-forme route de Villars pour des travaux sur l'autoroute A5,
- De l'installation d'un panneau d'affichage libre au stade sur le mur des anciens vestiaires,
- De la réalisation des travaux d'accessibilité à l'église,
- De la proposition de rencontre avec le collaborateur parlementaire de la Sénatrice Vanina PAOLIGAGIN,
- De la demande de reprise du bail de location de chasse par M. Adrien DEMYTTENAERE,
- De la nouvelle campagne de plantation de haies subventionnée par la Fédération des Chasseurs jusqu'à 100 % pour les agriculteurs et viticulteurs,
- Des récompenses aux personnes inscrites au concours des maisons fleuries,
- De la modification des horaires d'éclairage public jusqu'à 1 h du matin les vendredis et samedis à 8 voix pour, 2 contre (Fabrice ANTOINE et Alexandre ANTOINE) et une abstention (Bernard DUMONT),
- Des remerciements du personnel pour les étrennes,
- D'un don pour le prêt de la salle des fêtes pour les obsèques de Mme BINON.

La séance est levée à 20 h 30.

Fabrice ANTOINE
Maire de Champignol-lez-Mondeville